

# Les jeux du cirque de BENOÎT LUTGEN

**PORTRAIT**

**Le maieur de Bastogne et patron du CDH joue sa vie politique dans l'arène communale le 14 octobre.**

**Il redoute « le cirque » du combat entre frères. Les autres partis s'unissent contre lui, pouce vers le bas.**

**L**e 14 octobre, c'est sa vie politique qui se joue. Benoît Lutgen le sait. Il le confie parfois à l'un ou l'autre : « Si je perds, ce sera une autre vie pour moi. » Comprenez : en dehors de la politique. « Comment être le chef dans ton pays si tu es battu dans ton village ? », illustre l'un de ses proches.

## Gagner ou s'en aller

Car Benoît Lutgen n'est pas que bourgmestre de Bastogne. Il est également député fédéral et président du CDH. Un CDH malmené dans les sondages. Et un président contesté en interne l'an dernier pour sa gestion du parti, voire ses choix (ah, son coup du 19 juin...).

Alors s'il chute à Bastogne (ou si le CDH s'écrase aux communales), Benoît Lutgen pourrait connaître une fin politique prématurée. Lui qui y a tout consacré, ne gardant que quelques heures pour des balades en forêt ou à moto, ou lire un roman policier.

*Ave Cesar, morituri te salutant ?* La bataille est loin d'être perdue : en 2012, sa liste CDH avait remporté les deux tiers des voix. Pas facile à détronner... Et le maieur est un lutteur. Mais il y a tout de même un peu de cela : s'il est battu dans deux semaines, Benoît Lutgen perdra bien plus qu'un maïorat.

Lui, le fils de bourgmestre-ministre (Guy Lutgen dirigea Bastogne de 1976 à 2000 et fut secrétaire d'Etat puis ministre de 1985 à 1999) qui, enfant, voyait son père happé par la chose publique, et ne rêvait nullement de politique. Ses premiers souvenirs sont d'ailleurs ces tee-shirts qu'il fallait porter, quand papa-le-professeur s'est lancé dans l'arène communale. A six ans, on préfère afficher d'autres héros... Surtout lui, l'enfant jouette et turbulent, puis l'adolescent « agité », « rebelle », au parcours scolaire chaotique, élevé de nombreuses années par ses grands-parents. Car déjà le climat familial est délicat. Clivant.

A la politique, il préfère le monde associatif, s'investit dans les mouvements de jeunesse. Après ses secondaires, une chaîne les petits boulots, suit des cours

d'anglais à la Coventry University en Angleterre, travaille chez Unilever à Marche, se lance dans la communication, organise des événements, travaille brièvement au cabinet de son père, crée une association de promotion du don d'organes...

C'est là qu'un premier vrai déclic politique se produit. Militant pour le don d'organes, il a contacté les associations de Jeunes des partis, différentes personnalités. Il est alors président des Jeunes PSC de Bastogne... mais est aussi attiré par Ecolo. Entre les deux, son cœur balance un peu. Mais il reste sous la bannière orange et, en 1998-99, le voilà coordinateur de la campagne du PSC en Luxembourg.

Le deuxième déclic se nomme Joëlle Milquet. Son discours sur la transformation du PSC le séduit. Alors Benoît Lutgen franchit le pas. Et rejoint l'équipe de la nouvelle présidente pour refonder le parti (le CDH naît en 2002). Il gravit les échelons quatre à quatre : secrétaire général dès 2001 ; directeur national de campagne en 2003 et 2004 ; ministre wallon en 2004 et 2009 ; président du parti et député en 2011 ; bourgmestre de Bastogne en 2012.

Lent au démarrage, rapide ensuite. Un vrai Ardennois...

Le voilà donc qui cumule trois vies politiques, enfin surtout deux : président et bourgmestre (il ne s'implique guère au parlement). Et il a besoin, dit-il, de ces deux dimensions : locale et nationale. Lui qui est « très tourné vers la France. J'aime la politique française plus que la politique belge. J'écoute RTL

*France en voiture, je regarde le JT de France 2. Et je lis la presse écrite belge, mais aussi Le Monde, Le Figaro, Marianne*. Jeune déjà, il se rendait aux congrès de Chirac ou des grands partis dans le nord de la France. « Car si j'aime ma région par-dessus tout, cela ne veut pas dire que je ne suis pas ouvert sur le monde. Ça m'agace au plus haut point quand on enferme les gens dans leur territoire. Il n'y a pas que les nationalistes et les universalistes. »

Un regard tourné vers le monde qui s'explique aussi par son histoire personnelle et celle de sa ville. Cette Bastogne,

cœur de la terrible bataille des Ardennes à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, désormais centre touristique pour de nombreuses nationalités. Et lieu de conférence pour diverses personnalités (Emmanuel Valls, Bernard-Henri Lévy, Florence Aubenas... sont passés par là).

Une histoire qui a meurtri sa famille et qui explique aussi son attachement au nouveau « Bastogne War Museum », première attraction touristique du Luxembourg. « Mon grand-père a été fusillé par les Allemands à Noville, le 21 décembre 1944. La version officielle est qu'ils avaient trouvé un radio-émetteur de la résistance dans le clocher de l'église. Alors ils ont pris et fusillé plusieurs personnes, dont le curé, l'instituteur, qui était mon grand-père, le père de Gérard Deprez... »

Il ne s'épanche guère, mais le passé reste douloureux. Voilà qui a longtemps alimenté son aversion envers les Allemands. « Tout gamin, j'allais sur la tombe de mon grand-père et je lisais "Fusillé par les Allemands"... Il a donc fallu apprendre la tolérance. Ça a pris du temps. » Jusqu'à sa rencontre avec un jeune Allemand, à Coventry : « Il m'a demandé : mais qu'est-ce que je t'ai fait ? Ça a été un sursaut pour moi. On a discuté et je me suis trouvé stupide. Il n'y pouvait rien. » Une page s'est tournée.

Mais le travail de mémoire, il y tient. Avec le musée, il ambitionne de mettre sur pied des « classes de citoyenneté », sur le modèle des classes vertes : « Les élèves pourront venir deux ou trois jours sur le site, partir de la réalité du terrain, des lieux où les événements se sont déroulés, pour aboutir à une réflexion plus large sur la citoyenneté, la tolérance, le racisme. »

En attendant, il doit gagner « sa » bataille de Bastogne, le 14 octobre. Un combat bien singulier. Puisqu'il lui faudra affronter son propre frère.

## « Ce cirque, ce n'est pas moi »

Après avoir hésité lors d'autres scrutins, Jean-Pierre Lutgen a en effet décidé de se lancer en politique. Et de mener la principale liste concurrente à celle de

Benoît (lire ci-contre). Serait-il une sorte de « Cain prêt à porter un coup politique mortel à son frère » ? « Je ne suis pas animé par un règlement de comptes et je ne me présente contre personne mais avec un projet pour Bastogne », assure le

patron d'Ice-Watch. Refusant que « la campagne soit réduite aux problèmes relationnels avec le président du CDH. Mais la politique n'est pas un milieu réservé. Et une commune ne s'hérite pas, elle se mérite ».

Benoît, lui, ne le prend pas vraiment ainsi...

Il ne comprend pas l'attitude de son frère : « Cela reste énigmatique. J'ai bien des idées, mais je vais les garder pour moi. Jean-Pierre se met dans une forme de compétition absolue ; moi, je ne suis pas dans la compétition à son égard. » Il n'en dira pas plus, comme à son habitude. « Benoît ne parle jamais de son frère, confirment ceux qui le connaissent bien. C'est Jean-Pierre qui agresse. »

Mais ne pensez pas pour autant que la situation ne l'affecte pas. « Ça le mine humainement », témoigne un proche. Et cela se voit. Car Benoît Lutgen va devoir participer à ce qu'il considère comme « un cirque ». Lui qui se montre si secret sur sa vie privée déteste cet étalage de querelles familiales. « Je ne suis pas une bête de cirque !, a-t-il déjà confié à l'un ou l'autre. Cela va détourner toute la campagne. Ça me rend malade. Je suis honteux pour l'image que cela renvoie dans la population. Ce n'est pas moi, ça... »

Pourtant, il a dû s'en accommoder voici longtemps.

Car chez les Lutgen, la situation familiale est compliquée depuis toujours. Douleuruse. Et il faut bien y plonger pour tenter de comprendre le duel poli-

tique fratricide. Ce n'est pas simple : sur à peu près tous les points, les versions des frères divergent...

Dès l'enfance, les initiés en témoignent, une forme de concurrence les oppose. En 2013, dans une interview, Jean-Pierre Lutgen parlait à cet égard d'un « sain esprit de compétition ». Par la suite, la rivalité sera alimentée par les relations intrafamiliales (quand ce n'est pas par les entourages). Surtout lorsqu'il sera question de succession politique...

« Les parents, surtout la maman, pensaient que Jean-Pierre, l'aîné, était l'héritier politique, le successeur légitime du père », confient ceux qui connaissent bien la famille. N'avait-il pas un diplôme de Sciences po alors que Benoît n'avait pas fait d'études supérieures et était doué pour les relations commerciales (« Il vendrait une autruche pour une baleine ! », sourit un ami) ? Alors « quand Joëlle Milquet a lancé Benoît, il y a eu

une espèce de traumatisme familial. Comme s'il avait pris la place de l'aîné. » Et « quand elle l'a nommé ministre plus tard, c'était comme s'il avait volé quelque chose ».

Volé la vie de son frère ?

À Paris Match et à l'Echo, voici quelques années, Jean-Pierre déclarait : « Nous aurions pu avoir un parcours inverse, lui et moi. » Comprenez : lui en politique, Benoît dans le monde de l'entreprise. Aujourd'hui, il se ravise. « Je me suis sans doute trompé. Ce que mon frère a fait, sa carrière ministérielle, je n'aurais pas pu le faire, il a des qualités

que je n'ai pas. Moi, je suis un homme de terrain, de projets, ce qui convient au niveau communal. »

Reste que la bataille pour la succession paternelle a bien eu lieu. En 2000, Guy Lutgen perd son maïorat de Bastogne (non sans que les frères se soient opposés sur la stratégie à suivre). La voie est libre pour un successeur. Et les législatives de 2003 s'annoncent. Benoît et Jean-Pierre (qui a toujours voulu faire de la politique) sont tentés. Ils savent que le nom « Lutgen » est porteur et que le fils qui se présentera devant l'électeur en profitera.

Tous deux se déclarent candidats au CDH...

Guy Lutgen tente alors d'empêcher ce premier combat entre ses fils : il leur demande « d'arrêter ça » et de retirer leur candidature. Benoît comme Jean-Pierre y consentent. Et acceptent d'envoyer leur renon à qui de droit. Mais le 18 mai 2003, on découvre deux Lutgen sur les listes sénatoriales : Benoît est 8<sup>e</sup> suppléant CDH, Jean-Pierre 2<sup>e</sup> effectif CDF (issu de l'ex-PSC).

Le plan du père a échoué. Et chacun a son explication.

D'un côté, on assure : Jean-Pierre s'est retiré, pas Benoît ; il s'est dés lors senti trahi ; et de colère, s'est présenté sur la liste CDF. Trahison qui expliquerait qu'aujourd'hui, il ne se soucie guère de la réaction de Benoît à sa candidature à Bastogne. « Légitime défense... »

De l'autre côté, on explique que Jean-Pierre s'étant senti roulé, a annoncé sa candidature CDF, et que le CDH a alors poussé Benoît à se présenter. « Milquet a dû insister », assure un témoin. Et « à L'Avenir, elle déclare : "Le vrai Lutgen est chez nous !" », se souvient Jean-Pierre.

Il n'y aura donc pas d'apaisement...

La maman fait alors campagne pour Jean-Pierre - elle a toujours pris son parti, ce qui ne fut pas sans influence. Tandis qu'aujourd'hui, le papa (désormais veuf) soutient ouvertement Benoît, CDH comme lui - l'affiche devant sa maison en témoigne. « Il m'a

d'ailleurs dit que j'allais perdre », glisse Jean-Pierre.

Aucun des frères n'est élu en 2003. Mais depuis, les plaies sont à vif. Et malgré l'une ou l'autre tentative de réconciliation, le fossé s'est creusé entre eux. Ils ne se fréquentent plus.

À Bastogne, la vie publique est désormais empoisonnée par les conflits entre la commune et le patron d'Ice-Watch : problèmes de permis de bâtir, attaques en justice, disputes pour un même site... Jean-Pierre clame que la commune n'a de cesse de lui mettre des bâtons dans les roues et de le faire passer pour « un hors-la-loi » ; Benoît et son administration rétorquent que Jean-Pierre se pose en victime et tente de torpiller leurs projets, jusqu'à surenchérir quand ils envisagent d'acheter un bâtiment.

Pas sûr que la ville y gagne...

La preuve par cette « anecdote » édiifiante. La commune souhaitait racheter une maison située entre deux bâtiments scolaires. Le propriétaire a prévenu que Jean-Pierre Lutgen faisait une meilleure offre, mais qu'il souhaitait toute de même conclure avec la commune, ce qui fut fait. Le patron d'Ice-Watch a une tout autre version : « Le propriétaire m'a dit un jour : "Jean-Pierre, tu n'as fait gagner 30.000 euros ! J'ai fait croire à la commune que tu étais intéressé et que tu proposais 330.000 euros au lieu de 270.000, alors j'ai obtenu 300.000 !" Je n'ai jamais été intéressé par cette baraque sans valeur historique, ni remis d'offre. Ils auraient dû vérifier. »

À chacun sa vérité. Les Bastognards au milieu.

## Un pour tous, tous contre un

Le 14 octobre pourtant, l'élection ne se réduira pas à un duel de frères. Jean-Pierre Lutgen tire une liste qui rassemble à peu près toute l'opposition contre le bourgmestre, des citoyens et

quatre partis (lire ci-contre). Impopulaire dans son fief, Benoît Lutgen ? Certes non. Et au conseil communal, la grande majorité des dossiers sont adoptés à l'unanimité. Alors ?

Alors, pour tenter de renverser une telle majorité absolue, il faut bien unir toutes les forces. Et des reproches, l'opposition en a à adresser au maire : sa gestion autoritaire et en tout petit comité ; son manque d'écoute ; sa présence insuffisante à Bastogne (cumul des mandats oblige).

Tiens, tiens : les mêmes griefs déjà entendus à Bruxelles pour sa présidence du parti...

Autoritaire ? « Le bourgmestre est trop dictatorial !, lance même la cheffe de l'opposition au conseil, Isabelle Leclercq

(MR) : la majorité n'est pas conciliante, ne travaille pas avec nous. Il ne sert à rien de lancer une idée. » « Ils gèrent à trois ou quatre, tout est blindé », appuie Jean-Philippe Balon, à l'origine de la liste citoyenne. « Il est vrai que la majorité décide et n'écoute guère les autres, un peu dans l'attitude du dominant face au dominé », juge moins durement Benoît Dominique, tête de liste Alternative.

Un proche le concède : « Benoît a le culte de la prudence, se méfie de tout, est angoissé, ce qui entraîne le secret. Il fonctionne de manière très isolée, autoritaire. Lui-même reconnaît ce côté « autoritaire », mais pas la gestion à trois ou quatre ou dictatorial : « Toute la majorité est impliquée. Mais quand on a discuté, dialogué, on tranche et on avance. Les gens qui ne viennent pas aux réunions et rouspètent après, ça a le don de m'énerver, je le reconnais. »

Un manque d'écoute alors ? Beaucoup pointent le règlement du conseil qui ne tolère que deux interventions par conseiller sur un dossier. Mais le bourgmestre a beau jeu de répondre que cette règle a été adoptée... à l'unanimité de l'assemblée communale. Quant au manque d'intérêt pour les propositions de l'opposition : « Elle en a déposé 4 en 6 ans ! »

Reste le reproche d'une présence trop

faible à Bastogne. Benoît Lutgen répond par des chiffres : « J'ai reçu plus de 1.200 personnes dans mon bureau en rendez-vous individuels. » Et au conseil de police, son « taux de présence est de 86,3 %, contre 46 % à Isabelle Leclercq ». Le maire sait rendre les coups...

Joëlle Milquet vient d'ailleurs à sa rescousse : « Benoît est complètement investi pour sa ville et ses habitants. Il est d'une disponibilité rare, tenant une permanence à 7 heures le samedi, se rendant auprès des familles dès qu'il y a un souci, un accident, passant des Noël avec les services de secours ou les pompiers... Il est fait pour cette mission. Bastogne est son point d'ancrage, c'est là qu'il réussit le mieux. »

Alors « s'il la joue bien, conclut un proche, son frère lui aura peut-être fait le plus beau des cadeaux en se présentant contre lui », lui offrant le rôle de victime. A le suivre, Benoît Lutgen sortirait vainqueur de ces douloureux jeux du cirque le 14 octobre (éjectant même son frère du conseil communal, puisqu'ils ne peuvent siéger ensemble).

Mais après ?

Quelle sera la suite de cette histoire qui mêle irrémédiablement famille et politique ? Certains la comparent à « un roman », un peu « inquiétant », comme si « le bonheur de l'un était la perte de l'autre ». Reste à en connaître l'épilogue... ■

MARTINE DUBUISSON

# BASTOGNE



## Sa liste

Contrairement à la majorité de ses collègues humanistes, c'est sous le sigle de son parti que le président se présentera à Bastogne, avec sa « Liste du bourgmestre CDH ». Une liste qu'il qualifie d'ouverture, comptant dix nouveaux candidats, dont l'un ou l'autre non centriste, comme l'ex-MR Ziad El Hussein. Entrepreneur, infirmière, médecin, étudiant, enseignante, électronicien, retraité, agriculteur... se partagent les places. Sachant que le CDH avait décroché 17 sièges sur 25 en 2012. Et le maieur est fier de son bilan : « 30 nouvelles places en crèche, rénovation et extension d'écoles, aménagements de sécurité, extension du zoning, record d'investissements sans augmentation des taxes... » Bastogne serait « 8<sup>e</sup> au classement wallon en termes d'énergie renouvelable » et « 6<sup>e</sup> parmi les centres les plus dynamiques ». Ses priorités pour demain ? L'hôpital, un nouveau quartier, des moyens accrus pour la police et la sécurité, la finalisation du zoning (250 emplois à la clef), une coopérative en matière d'énergie renouvelable...

## L'enjeu

Conserver son maïorat et sa majorité absolue face à la liste de son propre frère, sachant que seul le gagnant pourra siéger (des parents ne peuvent siéger ensemble).

## Ses +

Son nom, sa passion et son engagement pour sa ville, un bilan honorable (les projets ne font guère polémique à Bastogne), son étiquette dans une province très CDH.

## Ses -

Son côté autoritaire et isolé. Mais surtout le duel fratricide, qui lasse les Bastognards. Voilà pourquoi il tentera d'éviter les face-à-face médiatiques avec son frère.

## SES OPPOSANT

**Tous ensemble, citoyens et quatre partis**

Dans l'autre camp, on dit que Jean-Pierre Lutgen est à la manœuvre depuis le début. N'est-ce pas Jean-Philippe Balon, indépendant mais proche collaborateur du patron chez Ice-Watch, qui a lancé l'initiative ? Faux, rétorque l'intéressé qui se défend d'être un poisson pilote et retrace : « Au départ, c'est une réflexion de cinq ou six citoyens qui trouvent que la ville n'évolue pas suffisamment vite et ne laisse pas assez l'expression à chacun. Puis on a travaillé à 60 durant six mois, sur 100 projets pour Bastogne. » Qui ont ensuite été soumis aux cinq partis de la ville, principes de bonne gouvernance en tête, dont le décumul. Le CDH a refusé d'en être. Le décumul revenait à priver d'emblée Benoît Lutgen de deux de ses trois mandats ; la réponse fut rapide... Les quatre autres formations ont accepté de rejoindre ces « citoyens positifs », pour « être plus forts ensemble » : MR, PS, Défi et Ecolo. In fine, une liste s'est formée, baptisée Citoyens + : 9 citoyens, 9 MR, 4 PS, 2 Ecolo, 1 Défi. « Et l'on a

proposé la première place à Jean-Pierre que début août », jure Balon. Les 25 candidats l'assurent d'ailleurs : « On a un projet pour Bastogne et contre personne. » Même s'il s'agit bien de ravir la majorité, donc de renverser l'équipe CDH (17 sièges sur 25). Et cela, explique la socialiste Véronique Vanbienne, pour « apporter une vision nouvelle, une autre façon de faire de la politique à Bastogne ». Jean-Pierre Lutgen appuie : « La différence réside dans la manière de gérer la commune, avec plus d'ouverture et d'investissements. Je prône ainsi des emprunts à 10, 15 ou 20 ans pour des projets à long terme. » Reste que le duel des Lutgen risque d'éclipser ces enjeux de fond. Mais les citoyens positifs considèrent le patron d'Ice-Watch comme un atout, étant donné sa réussite professionnelle. Lui ajoute : « Mon cœur est ici, j'ai investi ici et cela a été bénéfique pour Bastogne. Peu importe qu'on s'entende ou pas. Comme bourgmestre, il faut passer au-dessus et je le ferai. » Et d'annoncer que si sa liste gagne, il proposera un échevinat au CDH... Que feraient-ils tous de cette majo-

rité ? Isabelle Leclercq (MR) veut « restaurer la confiance du personnel communal » et « sauver l'hôpital de Bastogne, dont les services d'urgence, de soins intensifs, etc. sont condamnés à terme » par le projet Vivalia 2025 de construction d'un hôpital central en Luxembourg. Le bourgmestre nie : « L'hôpital conservera 80 % de ses activités, dont un service d'urgence, développera la revalidation,... » Ecolo insiste sur « une plus grande implication des citoyens dans la gestion communale », selon Estève Weber. Et pour Défi, Jean-Claude Cremer insiste sur la bonne gouvernance et la qualité de vie. « C'est une bonne liste », reconnaît la concurrence. Mais quelles sont ses chances ? Des rumeurs de sondages circulent. Selon elles, si on ne tient compte que des votes théoriques pour les partis, Citoyens + pourrait l'emporter. Si l'on interroge sur les personnalités candidates, Benoît Lutgen aurait un large avantage sur son frère. Sachant que deux autres listes (incomplètes) se présenteront aussi : PP et Alternative, lancée par le conseiller libéral sortant Benoît Dominique.

M.A.D.

30

# QUIZ

## Lutgen ou pas ?

- 1** A l'origine, pour quelle raison Jean-Pierre Lutgen, tête de liste C+ à Bastogne et patron d'Ice Watch, a-t-il été inculpé par la justice ?

A. Il a mené des travaux non permis sur la place McAuliffe.  
 B. Il a tagué le Mardasson.  
 C. Il a avoué préférer le saucisson d'Ardenne à l'ail.  
 D. Il a giflé son frère, Benoît, dans le bac à sable de l'école gardienne
- 2** Si l'on part du principe qu'il faut avoir été ministre avant 32 ans pour réussir sa vie, lequel de ces hommes politiques l'a définitivement ratée ?

A. Charles Michel  
 B. Benoît Lutgen  
 C. Jean-Marc Nollet  
 D. Melchior Wathelet
- 3** Aux communales de 2012, lequel de ces élus CDH a récolté moins de voix de préférence que Philippe Close (PS), actuel bourgmestre de Bruxelles ?

A. Joëlle Milquet à Bruxelles  
 B. Benoît Lutgen à Bastogne  
 C. André Antoine à Perwez  
 D. Benoît Cerexhe à Woluwe-Saint-Pierre
- 4** En Wallonie, que faut-il faire pour pouvoir cumuler un mandat de bourgmestre avec celui de député régional ?

A. Réaliser l'un des meilleurs taux d'imprégnation.  
 B. Réaliser l'un des meilleurs taux de pénétration.  
 C. Réaliser l'un des meilleurs taux de fornication.  
 D. Avoir, au préalable, reçu la bénédiction de Benoît Lutgen.
- 5** En 2006, il décide de ne pas se présenter aux élections communales. Pour ne pas cumuler un mandat local avec un poste de ministre. Et « être clair vis-à-vis de l'électeur ». Qui est-il ?

A. Benoît Lutgen  
 B. Michel Daerden  
 C. Elio Di Rupo  
 D. Philippe Courard
- 6** Yves de Jonghe d'Ardoye d'Erp, n°2 sur la liste MR à Ixelles, a trouvé une astuce pour (tenté de) récolter un maximum de voix. Laquelle ?

A. Il a proposé les services de ses fils pour accompagner les gens ayant des difficultés à aller voter.  
 B. Il a organisé une distribution générale de roses aux femmes de son quartier.  
 C. Il a proposé aux étudiants de corriger leurs mémoires et travaux de seconde session.  
 D. Il a utilisé une caricature de Benoît Lutgen sur son tract électoral.
- 7** Dans une récente enquête, « Le Soir » calculé le taux réel de présence des députés-présidents de parti à la Chambre. Lequel est dernier de classe, en n'assistant qu'à 57,5 % des séances ?

A. Elio Di Rupo (PS)  
 B. Benoît Lutgen (CDH)  
 C. Olivier Chastel (MR)  
 D. Bart De Wever (N-VA)
- 8** Quelle sera la particularité du vote dans les communes germanophones par rapport au reste de la Wallonie ?

A. Le scrutin aura lieu un jour plus tôt, soit le samedi 13 octobre.  
 B. Un homonyme de Benoît Lutgen se présente en tête de liste, à Raeren.  
 C. Le vote électronique y sera maintenu.  
 D. Il n'y a pas d'élections communales en Communauté germanophone.
- 9** Qui a dit : « Vous connaissez la devise des Chasseurs ardennais : résiste et mords... Et je n'ai pas eu à mordre » ?

A. Thomas Meunier, après son duel face à Neymar lors de Belgique-Brésil à la Coupe du monde.  
 B. René Collin, face à des éleveurs de porcs qui refusent d'abattre leurs animaux après la crise porcine africaine.  
 C. Benoît Lutgen, après une rencontre avec Bart De Wever pour la formation d'un gouvernement en 2014.  
 D. Marc Coucke, après une réunion avec des commerçants de Durbuy qui refusent de lui vendre leur restaurant.
- 10** Mon grand-père a été bourgmestre de sa ville, mon père a été bourgmestre de sa ville, je suis bourgmestre de ma ville, je rêve que mon fils soit à son tour bourgmestre de ma ville. Je suis, je suis, je suis...

A. Frédéric Daerden  
 B. Benoît Lutgen  
 C. Jacqueline Galant  
 D. Aucun des trois

**1. A**

A l'époque où il modernisait les locaux d'Ice-Watch, Jean-Pierre Lutgen a pris l'initiative de placer quelques pavés, aux abords du site, sans avoir de permis. Cette intervention lui vaut aujourd'hui une inculpation qui risque de faire tache dans la campagne. Début septembre, l'homme s'est engagé à retirer lesdits pavés.

**6. A**

« Des difficultés pour aller voter, mes fils Jacques et Léopold peuvent vous accompagner », peut-on lire sur son tract. Ce qui est légal (même si pas forcément moral). La loi interdit au candidat d'entrer dans le bureau de vote ou de continuer sa campagne autour de celui-ci, mais elle ne dit rien sur l'accompagnement entre le domicile et le bureau.

**2. B**

Benoît Lutgen a été ministre pour la première fois à 34 ans, en Wallonie. Il gérait l'Agriculture, la Ruralité, l'Environnement et le Tourisme. Melchior Wathelet avait 31 ans. Jean-Marc Nollet 29. Et Charles Michel reste le plus jeune à avoir été promu ministre, à 25 ans.

**7. A**

Entre le 1<sup>er</sup> juin 2017 et le 31 mai 2018, Elio Di Rupo s'est présenté 23 fois sur 40. Invoquant, comme justification, des « devoirs de mandat » ou des « missions à l'étranger ». Benoît Lutgen fait à peine mieux, avec 24 présences. Bart De Wever est à 31 sur 40 et Olivier Chastel à 37.

**3. C**

A l'époque cinquième sur la liste PS, Philippe Close récolte 1.998 voix de préférence. C'est moins que Joëlle Milquet (5.040 voix), Benoît Lutgen (4.548 voix) et Benoît Cerexhe (3.171 voix). Il n'y a qu'André Antoine qui signe un plus faible score personnel (1.226 voix), mais dans une commune (Perwez) de taille incomparable à Bruxelles.

**8. C**

Alors que toute la Wallonie « francophone » votera à nouveau « papier », les germanophones de la Région voteront, eux, de manière électronique. Comme à Bruxelles et dans 163 communes flamandes.

**4. B**

Au sein de chaque groupe politique du parlement wallon, 25 % des élus peuvent cumuler leur siège avec celui de bourgmestre ou d'échevin. Le taux de pénétration se calcule en divisant le nombre de votes nominatifs en faveur de l'élu par le nombre de votes valables dans sa circonscription lors de l'élection régionale.

**9. C**

Bart De Wever était à l'époque informateur, et testait la faisabilité d'une coalition fédérale avec le CDH. Coalition dans laquelle les humanistes ne sont jamais montés. Dimanche dernier, sur RTL, Benoît Lutgen restait sur la même ligne : même en 2019, « le CDH ne montera pas au gouvernement fédéral avec la N-VA ».

**5. A**

De 2004 à 2009, Benoît Lutgen était ministre wallon de l'Agriculture. Il se présentera pour la première fois aux communales de 2012, obtenant directement le poste de bourgmestre.

**10. D**

Le père de Benoît Lutgen (Guy) était également bourgmestre de Bastogne. Comme celui de Jacqueline Galant (Jacques) à Jurbise. Mais ce n'était pas le cas de leur grand-père. Quant à Frédéric Daerden, il est maïeur de la commune d'Herstal, alors que son père (Michel) régnait sur Ans.